

Mr le Sous-Préfet, Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue au sein de notre mairie, et plus particulièrement, au sein de ce nouvel espace France services.

Aujourd'hui les démarches administratives, qu'elles soient simples ou complexes, se font essentiellement de manière dématérialisée, les guichets auxquels on se rendait pour poser une question, déposer un dossier, faire « des papiers » n'existent quasi plus.

Pour autant, tous nos concitoyens ne sont pas égaux face à l'utilisation des outils numériques, des freins existent qui peuvent être générationnels, éducatifs, financiers. En un mot, certains ne sont pas à l'aise avec ces outils, d'autres n'ont pas les moyens ou n'y ont pas accès pour des raisons techniques.

Dès 2010, lorsque nous avons envisagé d'installer la mairie au sein de ce bâtiment, et je salue ici l'initiative de mon prédécesseur, J-M Hippolyte, nous avons souhaité faciliter l'accès de tous aux services publics. C'est ainsi que la commune a tout d'abord été labellisée *Relais Services Publics* en 2011 puis *Maison de Services au Public (MSAP)* en 2017 ; et aujourd'hui, *France services*.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public ; et la commune de Saint Sernin du Bois, reconnue Pôle de proximité dans le PADD de la communauté urbaine, conforte ainsi le maillage territorial de l'accès aux services.

En effet depuis 2011 les habitants des communes voisines fréquentent la MSAP.

Un diagnostic de territoire nous a permis de mesurer et affiner les besoins : une population qui vieillit, une part importante des personnes seules pouvant avoir besoin de soutien ; des demandeurs d'emploi ayant besoin d'un accueil de proximité.

Le numérique est un outil qui peut faciliter, fluidifier les démarches, mais le contact humain, l'écoute, l'accompagnement sont indispensables, notamment auprès des personnes les plus en difficultés.

Ce sont ces constats qui nous ont incité à poursuivre notre démarche et à travailler pour entrer dans le cadre de la labellisation France Services, avec pour objectif :

- Le maintien du lien social
- L'amélioration de l'information
- Le développement de nouveaux partenariats avec les services publics, les opérateurs sociaux et les services liés à l'emploi
- L'accompagnement des plus fragiles, des séniors en particulier, dans l'usage du numérique

Je remercie les adjoints et les services qui depuis 1 an et demi œuvrent pour permettre l'aboutissement de ce dossier.

Le travail mené avec les organismes partenaires va se poursuivre et s'amplifier.

Je salue la présence des maires des communes voisines qui ont mesurer l'enjeu de ce service pour les habitants de notre territoire.

Merci aux services de l'Etat, à Mr le Sous-Préfet pour l'attention portée à notre projet.

Aujourd'hui France services, c'est un espace ouvert à tous, et convivial, qui permet aux habitants de la commune et des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA, AGIRE, la Poste, l'ONACVG, et bien d'autres à venir.